Du côté de GUERMANTES

Novembre / Décembre 2026



SOMMAIRE - Dans ce n°53 ...

2 Informations municipales ● édito du Maire

3 4 5 Évènements à venir ● Noël des enfants guermantais

6 7 Vie locale ● Élection du 1er Conseil Municipal des Jeunes

8 9 10 Retour en images ● Une fête de village comme on les aime !

11 Vie associative ● Commémoration du 11 novembre

12 Informations diverses ● délibérations du Conseil Municipal

Photo : Philippe COMBES

INFOS UTILES

MAIRIE
42 avenue des Deux Châteaux
77600 - GUERMANTES
☎ 01.60.07.59.12
✉ accueil@guermantes.fr
🌍 www.guermantes.fr
Facebook : mairiedeguermantes
X : @Guermantes77600
Instagram : mairiedeguermantes
Threads : @mairiedeguermantes

HORAIRE DE LA MAIRIE
Ouverture au public :
- Lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30
- Mardi de 8h30 à 11h30
- Mercredi et samedi de 9h à 11h

Accueil téléphonique :
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
- Mercredi et samedi de 8h30 à 11h30

SIETREM
ZAE La Courtillière
3 rue du Grand Pommeraye
77400 - SAINT THIBAULT DES VIGNES
☎ 01.60.07.09.19
✉ info@sietrem.fr
🌍 www.sietrem.fr

POLICE - Composez le 17
POMPIERS - Composez le 18
SAMU - Composez le 15

A VOS APPAREILS PHOTOS !
Tous les deux mois, une photo est choisie par le service communication pour illustrer la couverture du bulletin municipal. Merci de transmettre vos clichés à :
✉ accueil@guermantes.fr

Journal municipal réalisé et imprimé en mairie en 500 exemplaires.
Directrice de la publication : Mme VIARD
Maquette : M. TORDEUX

La rédaction se réserve le droit de modifier les textes reçus et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines séances du Conseil Municipal :
- Jeudi 5 novembre 2026
- Jeudi 10 décembre 2026
Ordres du jour disponibles sur 🌍 www.guermantes.fr

Edito du Maire



Chères Guermantaises, chers Guermantais,

Face aux situations extrêmes que traverse notre pays, je tiens à rappeler combien il est essentiel que les valeurs de la République soient respectées et défendues par toutes et tous. Nous devons collectivement promouvoir le respect, le dialogue, la tolérance et la responsabilité, au-delà de nos différences et de nos opinions. Défendre les valeurs républicaines, c'est refuser la banalisation de la violence et transmettre aux générations futures le sens de l'engagement citoyen. L'ensemble des élus municipaux s'associe à moi pour exprimer sa solidarité envers les maires, leurs équipes, ainsi que les habitants et commerçants des communes touchées.

Former les citoyens de demain, c'est leur donner dès aujourd'hui les moyens d'agir. Je tiens à remercier chaleureusement Abbygaëlle, Gabriel, Laure, Lise, Lola, Lyana, Morgan et Naïs pour leur implication et leur enthousiasme au sein du Conseil Municipal des Enfants. Forts de cette belle expérience, nous souhaitons poursuivre cette dynamique en créant notre premier Conseil Municipal des Jeunes. Il s'agit d'une nouvelle étape pour leur permettre de s'exprimer, de porter des projets et d'expérimenter concrètement la démocratie, la solidarité et l'action collective. J'espère que vous serez nombreux à faire acte de candidature !

Le mois d'octobre a par ailleurs été marqué par de beaux élans de générosité à l'occasion d'Octobre Rose. Merci pour votre mobilisation, sans oublier l'engagement des associations – notamment La Boule Guermantaise et le Tennis Club – ainsi que celui des élus. Grâce à votre générosité, nous avons pu collecter des fonds précieux pour la lutte contre le cancer du sein.

Au-delà de ses missions habituelles, le CCAS a permis d'offrir de chaleureux temps de rencontre : les enfants ont ainsi profité d'une sortie culturelle au musée du Louvre, avant que nous ne clôturions le mois avec le traditionnel repas des aînés au château de Guermantes. Je salue chaleureusement tous ceux qui rendent ces actions possibles et renforcent les liens au sein de notre village.

Dans ce même esprit de proximité, nos réunions de quartier reprendront dès le mois de janvier. Nous avons fait le choix de les décaler afin de conjuguer ces échanges avec la présentation de nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Enfin, vous avez été nombreux à nous interroger sur la coupe des arbres dans le parc du château de Guermantes. Ce dernier fait l'objet d'un plan de restauration sous le contrôle de la DRAC Île-de-France, visant à la fois à renouveler un patrimoine végétal vieillissant ou malade, et à rétablir l'ordonnancement classique d'origine visible sur les plans historiques. Ces coupes nécessaires seront suivies, dès cet hiver, d'importantes campagnes de replantation.

À l'approche des fêtes, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons d'excellents moments de partage, de joie et de sérénité entourés de vos proches.

Fidèlement,

Annie VIARD,
Maire de Guermantes

COLIS GOURMANDES DES AÎNÉS

L'opération "colis gourmands" est reconduite pour vous permettre d'agrémenter vos fêtes de fin d'année. 68 aînés ont répondu favorablement à cette proposition. Merci de venir retirer vos colis le **samedi 19 décembre 2026 de 10h à 12h** en mairie (salle du conseil).


JOURNÉE
DE L'INCLUSION ET DU
HANDICAP
SAMEDI
14 NOV.
À PARTIR DE
14h
GRATUIT
ET OUVERT À TOUS
Centre Culturel Marc Brinon
1 Rue des Vergers
77400 Saint Thibault des Vignes
Marne & Gondoire
AGGLO


RÉUNION
PRÉVENTION SENIOR
LE COMMISSARIAT DE CHESSY VOUS PRÉSENTERA
DES CONSEILS SÉCURITÉ POUR VIVRE EN TOUTE TRANQUILLITÉ
Mardi 17 novembre 2026 à 10h
Espace Marcel Proust
42 avenue des Deux Châteaux
77600 - GUERMANTES
Entrée libre
Guermantes
COMMUNE DE GOUVERNES


Marché de Noël
de Marne et Gondoire
LAGNY-SUR-MARNE / THORIGNY-SUR-MARNE / POMPONNE
du 4 au 13 décembre 2026
Pomponne
Thorigny
Lagny


Noël des enfants Guermantais
BIEN FÉE
PÈRE NOËL !
Spectacle de Noël
par l'association Les Dévoreurs
Réservé aux enfants de Guermantes
de maternelle jusqu'au CM2
Dimanche 13 décembre 2026
à 10h30
Espace Marcel Proust
Réservation conseillée avant le 21/11
en mairie au 01.60.07.59.12
ou via ce QR code
Guermantes


EN SCÈNE ET MARNE
FESTIVAL DE THÉÂTRE
ORGANISÉ PAR LES ZIMPROBABLES ET LA MAIRIE DE GUERMANTES
AVEC LA PRÉSENCE DES COMPAGNIES :
Les Z'Improbables (77)
Les Utopistes (08)
Cie du Loup (77)
Scènotonine (95)
Cie de ma Soeur (93)
Les planches bavardes (91)
4ème édition
Du vendredi 06/11/26
au dimanche 08/11/26
Espace Marcel Proust 77600 Guermantes
TARIFS
• 10€ le spectacle
• 20€ le pass journée du samedi (3 pièces)
• 15€ le pass journée du dimanche (2 pièces)
• Entrée libre pour le spectacle jeune public du dimanche matin
• Accès gratuit à toutes les pièces pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte
RÉSERVATIONS
VIA CE QR CODE
Buvette et petite restauration sucrée sur place
Rampmart
fncta
Guermantes
ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins

ÉVÈNEMENTS À VENIR

Vendredi 6 NOVEMBRE 2026



20H30 ***Joyeuses condoléances**, de PASCAL MARTIN, par LES Z'IMPROBABLES*
Comédie à sketchs, tout public - Durée : 1h10

Dernières volontés, veillées mortuaires, oraisons funèbres… Rien de plus sinistre, direz-vous ? Eh bien, détrompez-vous ! Chez Pascal Martin, même le trépas a le sens de l'humour. Le corps est à peine refroidi que déjà, veuves éplorées, belles-mères stratégiques, collègues envahissants et bonnes sœurs pleines de ferveur s'agitent autour du cercueil. Ajoutez à cela un commerçant zélé et quelques parasites opportunistes : la comédie peut commencer !

Samedi 7 NOVEMBRE 2026

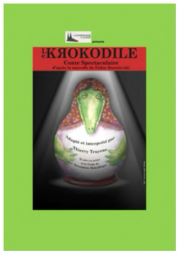


15H ***Building**, de LEONORE CONFINO, par LES UTOPISTES (08)*
Comédie, tout public - Durée : 1h10

Un building. Une entreprise. Douze étages. Nous sommes chez Consulting Conseil, une entreprise qui a pour absurde mission de coacher les coachs, de conseiller les conseillers. Le président directeur général amorce la pièce en motivant ses employés avec un discours démagogique, superposant avec éloquence, banalités et techniques de communication. Puis, suivant la chronologie d'une journée de travail, on se hisse dans le building au rythme soutenu d'une scène par étage : hôtesses, comptables, agents d'entretien, cadres, directeurs des ressources humaines, chargés de communication s'agitent, déjeunent, prospectent, brainstorment au rythme des crashs de pigeons sur leurs baies vitrées.

***Le Krokodile**, d'après la nouvelle de FEDOR DOSTOIEVSKI, par la COMPAGNIE DU LOUP (77)*
Comédie seul en scène, à partir de 10 ans - Durée : 1h05

17H



Le 13 janvier 1865, Simon Siémionytch, fonctionnaire de son état, accompagne son collègue et sa charmante épouse pour aller voir un crocodile vivant, exposé dans une galerie. Ce qui devait s'avérer être une belle journée tourne au drame : son collègue est avalé vivant tout entier par le crocodile. Commence alors une course pour Simon Siémionytch pour sauver son ami.

***Harold et Maude**, de COLIN HIGGINS, par la COMPAGNIE SCENOTONINE (95)*
Comédie noire, à partir de 12 ans - Durée : 1h45

20H30



Harold, un jeune homme délaissé par sa mère, passe son temps à mettre en scène de faux suicides et à assister à des enterrements d'inconnus. Au cours d'un de ces enterrements, il fait la connaissance de Maude, une vieille dame qui va l'initier aux délices de la vie. Le chef d'œuvre de Colin Higgins. Une histoire pleine d'humour, de tendresse et de poésie. Un hymne à la vie et à la liberté.

Dimanche 8 NOVEMBRE 2026



11H ***Liégeois le lapin et le sorcier Roro**, de SEBASTIEN DUMONT, par LES Z'IMPROBABLES (77)*
Spectacle jeune public, conseillé à partir de 4 ans
Représentation offerte dans le cadre du festival - Durée : 0h45

Quand leur lapin Liégeois disparait mystérieusement, Pierre et Arlette accusent à tort leur ami Toinou, un chasseur passionné. Aidé par Féline, une fée aussi drôle qu'excentrique, Toinou découvre que le véritable coupable est Roro, un sorcier gourmand, bien décidé à transformer le petit lapin en festin. Une aventure magique pleine d'humour et d'amitié, qui rappelle qu'il ne faut pas juger trop vite.

***Chef.fe de quoi ?** CREATION COLLECTIVE, par la COMPAGNIE DE MA SOEUR (93)*
Comédie sociale contemporaine, tout public - Durée : 1h05

15H



Chef·fe de quoi ? raconte l'ascension de Frédérique, agent d'accueil, qui intègre une start-up en tant que cheffe. I've got it est une start-up dont le projet est de retrouver ce que les gens ont perdu, oublié, égaré. Cette start'up illustre un monde du travail qui a quelque peu oublié l'humain. Il s'agit d'une création collective menée à 5 comédien·nes, auteur·trices et metteur·ses en scène amateur·trices.

***Les acteurs sont fatigués**, de ERIC ASSOUS, par LES PLANCHES BAVARDES (91)*
Comédie, tout public - Durée : 1h30

17H



Une comédienne, flanquée d'un compagnon enrichi dans l'immobilier, invite dans sa maison de campagne quelques amis, comédiens eux aussi, pour fêter le premier rôle qu'elle a décroché dans un film d'un cinéaste peu populaire mais reconnu dans les milieux intellectuels. La réunion amicale tourne rapidement aux règlements de comptes ; chacun dévoilant ses frustrations, ses angoisses.

Une rentrée scolaire pleine de sourires et de solidarité !



Cette année, pour la première fois, le CCAS a souhaité marquer la rentrée scolaire 2026 par une belle initiative : offrir un kit de rentrée à tous les enfants scolarisés de la commune !

Une attention qui a fait plaisir aux enfants comme à leurs parents, heureux de bénéficier de cette initiative à la fois utile et solidaire. Au-delà des fournitures, cette distribution a surtout été l'occasion de partager de jolis moments, ponctués de sourires, de discussions spontanées et d'échanges chaleureux avec les élus et les membres du CCAS présents.

Ces rencontres ont permis de créer du lien, d'être à l'écoute des familles et de renforcer la proximité entre les habitants et leur commune.

Pour cette première édition, le bilan est très positif ! Le CCAS est heureux d'avoir contribué, à sa manière, à une rentrée plus sereine et conviviale pour les familles, avec une belle conviction : la solidarité prend tout son sens lorsqu'elle se traduit par des gestes simples et concrets.

Élection du 1er Conseil Municipal des Jeunes

La municipalité de Guermantes prépare la 1ère élection de son Conseil Municipal des Jeunes pour le mandat 2026-2028. Cette instance permet aux jeunes de s'exprimer, de partager leurs idées et de participer concrètement à des projets au service de tous les habitants.

Améliorer le cadre de vie, imaginer de nouvelles activités, proposer des initiatives solidaires, culturelles ou environnementales… Les possibilités sont nombreuses ! Être membre du CMJ, c'est aussi apprendre à travailler en équipe, à écouter les autres, à construire des projets et à découvrir le fonctionnement de la vie municipale.

Tu souhaites faire entendre ta voix et contribuer à l'avenir de Guermantes ? Présente ton dossier de candidature et fais campagne ! Toutes les idées sont les bienvenues : il suffit d'avoir envie de s'impliquer et de faire bouger les choses.

Les dates à retenir :

- À partir du 6 novembre : retrait des dossiers de candidature sur le site www.guermantes.fr ou à l'accueil de la mairie.
- Samedi 14 novembre à 10h : réunion publique d'information en mairie pour découvrir le CMJ et poser toutes tes questions.
- Samedi 21 novembre : date limite de dépôt des candidatures.
- Samedi 28 novembre, de 9h à 11h : élections du Conseil Municipal des Jeunes.



Le mandat s'étendra de 2026 à 2028, une belle occasion de s'investir, de défendre ses idées et de contribuer à des projets utiles à l'ensemble de la commune.

Jeunes Guermantais, votre commune a besoin de vos idées ! À vous de proposer, d'imaginer et d'agir pour Guermantes !

COMMUNIQUÉ DU MAIRE DU 31 OCTOBRE 2026

Avenir du SIVOM et de l'école intercommunale

Depuis plusieurs semaines, vous êtes nombreux à vous inquiéter et à vous interroger sur l'avenir du SIVOM, de notre école intercommunale et sur les répercussions des orientations actuellement envisagées.
Une école de proximité est un pilier essentiel du dynamisme et de la vie de nos communes. Elle garantit l'accueil des familles, le lien social et l'épanouissement de nos enfants. C'est cette conviction fondamentale qui a toujours guidé mon action lorsque j'étais présidente du SIVOM. Durant mon mandat, et malgré des divergences réelles entre nos deux communes, nous avons veillé sans relâche à préserver la qualité du service public, à développer des projets pour la jeunesse et à réaliser des travaux indispensables à la sécurité et à l'accueil des enfants et du personnel.
Aussi bien pendant ma présidence que sous celle de M. Combes, nouvellement élu à la présidence du SIVOM, nous avons été confrontés à des difficultés tangibles avec les élus de Conches-sur-Gondoire. De nombreux échanges, courriers et comptes rendus de conseils syndicaux en attestent formellement. J'ai toujours estimé que notre devoir d'élus était de rechercher l'apaisement et des solutions équilibrées, dans l'intérêt exclusif des enfants et des familles de nos deux communes.
C'est précisément dans cet esprit que le Président du SIVOM a récemment soumis au vote le transfert de la gestion des ressources humaines et financières à Marne et Gondoire. L'objectif est clair : recentrer les moyens et l'énergie du syndicat sur sa priorité absolue, nos enfants, la communauté éducative et les équipes qui font vivre l'école.
Si la confrontation des points de vue fait partie de la vie démocratique locale, elle exige la plus stricte transparence afin que chacun puisse apprécier les choix réels et les responsabilités respectives de chaque commune.

Retour sur le Conseil municipal du 1er octobre à Conches-sur-Gondoire

Le 1er octobre 2026, le conseil municipal de Conches-sur-Gondoire a voté à la majorité un avis de principe favorable à la dissolution du SIVOM. Ce vote ayant suscité diverses affirmations, plusieurs mises au point s'imposent :

1. **À l'origine de la procédure** Cette démarche a été engagée unilatéralement par la commune de Conches-sur-Gondoire dès son conseil municipal du 18 juin, votant « l'engagement des réflexions et travaux pour une évolution du SIVOM Conches-Guermantes ». La commune de Guermantes n'en est aucunement l'initiatrice. À la suite d'une réunion avec les services de l'État sollicitant un accord de principe sur cette dissolution, nous avons répondu favorablement, sous réserve absolue d'un état des lieux juste de l'actif et du passif à partager, garantissant une parfaite équité entre nos deux communes.
2. **L'absence de délibération de Guermantes :** La dissolution impose des délibérations concordantes des deux conseils municipaux. À ce jour, Guermantes n'a pas délibéré, car les modalités transmises par le cabinet d'avocats mandaté par Conches-sur-Gondoire sont très loin de respecter l'équité exigée par les services de l'État.
3. **Transparence et ligne de trésorerie :** Mme le Maire de Conches a affirmé lors du conseil ne pas avoir eu connaissance de certains dossiers, évoquant notamment la ligne de trésorerie. Conformément au Code général des collectivités territoriales (CGCT, art. L. 2122-22), chaque engagement pris sous délégation du Président fait systématiquement l'objet d'une information ou d'une délibération au conseil syndical. Concernant la ligne de trésorerie, elle a été votée à l'unanimité le 5 mai dernier, après présentation de l'ensemble de ses caractéristiques. Aucune décision structurante n'est prise sans l'accord des élus syndicaux.
4. **Participation financière des communes:** Conches déplore une clé de répartition défavorable au motif du poids démographique. Rappelons qu'en 2024, le sous-préfet a été saisi d'un arbitrage : sa décision a fixé la clé de calcul à 60 % en fonction de la population et 40 % selon le nombre d'élèves scolarisés.
5. **Plan d'intervention face aux canicules :** Le 9 juin 2026, le conseil syndical a mandaté plusieurs élus pour élaborer un plan d'adaptation climatique des locaux scolaires. Mme Vatov et M. Himonet ont été expressément désignés pour cette mission et s'étaient engagés à y contribuer activement.
6. **Projet d'école de sport :** Les élus de Conches ont suggéré l'ouverture d'une école de sport au sein des locaux scolaires. Toutefois, leur proposition reposait sur une gestion strictement communale instaurant la gratuité pour les élèves de Conches et un accès payant pour ceux de Guermantes. Outre l'impact évident sur le tissu associatif guermantais, nous avons rappelé qu'une telle structure ne pouvait s'envisager sans équité d'accès pour tous les enfants, ce qui nécessitait une gestion par le SIVOM. Faute d'accord sur ce principe fondamental, le projet n'a pas pu aboutir.
7. **Phasage des travaux :** Chaque étape du programme de travaux a fait l'objet d'une concertation préalable et demeure ajustable selon les priorités définies ensemble. Nous nous interrogeons d'ailleurs sur le devenir de la mission de l'architecte mandaté pour la rénovation.
8. **Gestion budgétaire :** Contrairement aux affirmations portant sur des reports budgétaires récurrents, aucun report n'a été appliqué cette année. Cela a eu pour effet de diminuer nos ressources propres et de ne pas avoir la capacité de rembourser, par exemple, notre prêt relais.

Engagement et information des familles

D'autre part, je demande respectueusement aux élus de Conches-sur-Gondoire de cesser de s'exprimer en mon nom dans leurs instances, leurs communications ou dans la presse, de respecter l'instruction en cours pour préserver avant tout l'intérêt supérieur de nos enfants. Une première réunion d'information a déjà été organisée avec les parents d'élèves de Guermantes, puis une deuxième le 15 octobre avec les deux associations des parents d'élèves afin de leur apporter le même niveau d'information. Les élus du SIVOM demeurent à l'écoute constante de chacune et chacun d'entre vous.
Nous renforcerons notre communication au cours des semaines à venir et poursuivrons notre engagement avec responsabilité, clarté et détermination.

Annie Viard, *Maire de Guermantes*

Une fête de village comme on l'aime !











Quelle belle journée nous avons vécue le 12 septembre 2026 ! Une fête placée sous le signe de la bonne humeur, du partage et de la convivialité, le tout sous un magnifique soleil. Petits et grands ont pu profiter des jeux extérieurs en bois, participer ou encourager les équipes lors des tournois de football et partager de nombreux moments en famille et entre amis.

La soirée a ensuite pris une belle tournure festive avec le magicien *Kalizz* qui a émerveillé petits et grands, avant de laisser place au groupe de musique Les *Faisans du Blues* qui a su mettre l'ambiance ! Et bien sûr, les crêpes et foodtruck qui ont régalé les gourmands pendant cette journée. Des sourires, des rires, du soleil, de la musique et de beaux moments partagés. Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette fête un véritable succès ! Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé et contribué à la réussite de cette fête.

À la découverte de notre église ...





Le dimanche 20 septembre après-midi, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, notre église a ouvert ses portes. Perçue par certains comme un repère implanté sur le carrefour le plus problématique du bourg, notre église dédiée à Saint Christophe et à Saint Jacques, a une histoire intéressante liée au château et plus particulièrement à sa chapelle.

Au programme de cet évènement annuel, une exposition de photos inédites passées et actuelles de notre village et un exposé retraçant l'histoire de l'édification en 1710 de la nouvelle église d'architecture classique, imposée par les autorités ecclésiastiques au seigneur du lieu, Paulin Prondre. Selon les historiens, le style classique apparu durant la seconde partie du règne Louis XIV, apporta à notre édifice clarté avec ses vitraux transparents et sobriété, en opposition au baroque d'origine florentine qui s'était imposé durant tout le XVIIème siècle, privilégiant des décors chargés et une impression de désordre.

Les guermantais curieux et les passionnés de notre histoire locale ont pu apprécier le récit digne d'un roman. En effet, il est difficile d'imaginer que deux architectes du Roi, un ingénieur ayant construit le troisième pont en pierre de Paris, un sculpteur renommé, ainsi qu'un peintre de tableaux remarquables, aidés de leurs assistants, maçons, tailleurs de pierre, ébénistes, etc. ..., ayant œuvré sur les châteaux de Versailles, de Marly, de Saint Germain en Laye, de Jouars et sur bien d'autres édifices exceptionnels puissent s'être déplacés pour y laisser leur empreinte, dans ce petit village de la Brie qu'est Guermantes. Cette visite, ouverte à tous, nous a permis de poser un regard attentif sur ce trésor de notre patrimoine.

Retour sur la soirée théâtrale du 3 octobre





Une belle soirée placée sous le signe de la culture et de la convivialité s'est déroulée samedi 3 octobre à l'EMP, à l'occasion d'une représentation théâtrale de la *compagnie les 5 pignons* qui a réuni habitants et visiteurs dans une ambiance chaleureuse. Cette soirée a également été l'occasion de soutenir la campagne "Octobre Rose". Dans le hall décoré pour l'occasion en rose, un stand, dédié à cette mobilisation était présent afin de sensibiliser le public à l'importance du dépistage du cancer du sein et de rappeler les gestes essentiels de prévention. Un moment convivial et solidaire autour d'un verre et de gourmandises offerts par la troupe a permis d'associer plaisir du spectacle, rencontre et engagement pour une cause importante. Bravo aux comédiens ! merci au public nombreux et enthousiaste ! Merci à l'association *Plus Rose la Vie.*

Journée caritative dans le cadre d'Octobre Rose

La commune a vibré et dansé au rythme de la musique pop rock menée par le groupe *MISS J* et son groupe invité à l'occasion de la journée caritative du samedi 16 octobre. Cet évènement organisé dans le cadre d'*Octobre Rose* a été placé sous le signe de la solidarité, partage et plaisir. Le public curieux et investi dans une belle cause a pu se régaler grâce au food truck antillais *ConfeXion Karaib*.
De plus 2 associations guermantaises *La Boule Guermantaise* et le *Tennis & Padel Club de Guermantes/Gouvernes* se sont mobilisées activement en proposant un tournoi et la possibilité d'échanger quelques balles sur les cours ouverts à l'occasion pour tous. Les dons récoltés s'élevant à 560€ seront reversés à l'*ARC*, fondation pour la recherche contre le cancer.



TENNIS & PADEL CLUB DE GUERMANTES/GOUVERNES



Du jeu en double et de la bonne humeur pour cette édition 2026 durant laquelle le club a ouvert ses portes aux habitants de la commune pour s'adonner pour la bonne cause à la pratique du tennis avec certains de nos adhérents.
Le lendemain, de nombreux adhérents et habitants des 2 communes se sont déplacés pour découvrir le padel et le nouveau terrain à Gouvernes sous un beau soleil. La pratique était encadrée par des coachs professionnels qui ont ensuite pu faire admirer leur talent et aptitudes athlétiques au travers d'une belle démonstration. Le succès de cette matinée est de bonne augure pour le développement du padel au sein du club.

LA BOULE GUERMANTAISE



L'association s'est associée avec enthousiasme à la journée *Octobre Rose* contre le cancer ce 16 octobre 2026 en organisant un grand tournoi à la mêlée en 4 parties réservé aux adhérents et aux Guermantais. Profitant d'un temps clément, ce tournoi fut un beau succès et s'est déroulé dans une super ambiance, rassemblant près de 50 participants. Le montant des inscriptions a été intégralement reversé à l'association contre le cancer.

Visite du Louvre de nos jeunes Guermantais





Le 14 novembre, 11 enfants de la commune ont participé à une visite guidée au Louvre sur le thème des *Dieux Grecs*. Cette sortie organisée par le CCAS et encadrée par 4 parents et 1 membre du CCAS s'est superbement déroulée dans une bonne ambiance pour petits et grands. Le guide du Louvre a su captiver l'attention des enfants et les faire participer durant 1h30. Les enfants ont vraiment impressionné par leurs connaissances et ont souhaité voir le tableau de la Joconde, après le pique-nique pris sous la pyramide. Ils ont pris le chemin du retour en passant par les colonnes de Buren.

Direction ensuite le RER sous le soleil où nous avons trouvé juste à l'entrée de nombreux jeux anciens que les enfants et les parents ont tous essayés. Les enfants ont été restitués aux parents vers 16h devant le RER à Bussy. Les parents ont adressé au CCAS de chaleureux remerciements.

Repas des aînés au château de Guermantes





En ce 30 octobre, le repas annuel des anciens et du personnel communal s'est déroulé dans le magnifique cadre du Château de Guermantes. Dans le décor majestueux et enchanteur de la salle d'apparat surnommée "la belle inutile", embellie des peintures de Merelle et ornée des sculptures d'Hanard, les invités ont été accueillis par Mme la Maire, Présidente du CCAS.





Après un apéritif où tous ont pris plaisir à se retrouver, les convives se sont dirigés vers les salons attenants pour y déjeuner. A l'issue d'un repas fort apprécié, chacun a pu continuer à découvrir ce site chargé d'histoire, chaque pièce d'époque étant magnifiquement décorée telle la chambre du premier seigneur du lieu, Viole, ou la chambre à l'italienne avec son magnifique plafond Renaissance, la salle de billard, la bibliothèque et le salon du Roi, sans oublier la Chapelle située au pied de l'escalier dessiné par Robert de Cotte. L'accueil attentionné du personnel de "Châteauform" et le lieu exceptionnel ont contribué à faire de cette journée une réussite. Plus qu'un simple déjeuner, ce moment de convivialité a permis à tous de profiter pleinement de cette parenthèse hors du temps.

Association des Anciens Combattants
Gouvernes, Conches-sur-Gondoire, Guermantes

11 NOVEMBRE 2026



Les Cérémonies commémoratives de l'armistice de 1918 auront lieu le MERCREDI 11 NOVEMBRE.

Elles débuteront à 10 h 30 au cimetière de CONCHES-SUR-GONDOIRE

Puis se poursuivront à 11 h 00 au cimetière de GOUVERNES

Et se termineront à 11 h 30 au cimetière de GUERMANTES

Merci à vous de venir honorer la mémoire de nos chers disparus.

A la fin des cérémonies, nous aurons le plaisir de nous retrouver à l'Espace Marcel Proust à GUERMANTES pour le verre du souvenir offert par la commune.

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2026

GUERMANTES

ESPACE MARCEL PROUST

42 avenue des 2 Chateaux



ENTREE LIBRE de 8h30 à 15h00

exposition voitures anciennes à l'extérieur, buvette-restauration

Répondeur: 07 68 43 07 70

Courriel: autosperdues@hotmail.fr

A la Recherche des Autos Perdues
GUERMANTES

Retour sur la commémoration des 11 FFI

Le 30 août 2026, nous étions présents à Villeneuve Saint Denis, pour les cérémonies du souvenir, en mémoire des 11 fusillés par les nazis le 25 Aout 1944, dans la forêt de Favieres au lieu-dit Bois des Charbonniers, près de Villeneuve Saint Denis, ils sont contraints de creuser leurs propres tombes avant d'être fusillés. Les corps sont retrouvés par les villageois le 28 août 1944, puis inhumés à Tournan en Brie.

La commémoration très émouvante s'est déroulée en présence du sous-préfet de Torcy, Alain NGOUOTO, aux côtés des élus locaux, des associations dont la nôtre, et des habitants de la commune.

Jean LUTTENAUER, Président



Retour sur le forum des associations

La municipalité a accueilli dès 9h les présidents ou les représentants des associations participant au forum des associations du samedi 5 septembre 2026.

Après un café ou un jus de fruit et quelques viennoiseries, les personnes ont installé leurs présentoirs (photos, banderole, sponsor). Les visiteurs sont venus nombreux découvrir et s'inscrire aux activités proposées tout au long de cette journée.

Une journée conviviale pour une nouvelle saison sportive et culturelle.



Délibérations du Conseil Municipal

Vous trouverez, ci-dessous, les délibérations prises lors du Conseil Municipal du 10 septembre 2026 :

- Constitution d'une provision pour dépréciation des actifs circulants
- Don à l'Association des Maires de France en fonds de soutien aux communes sinistrées par les incendies
- Décision modificative n°1 – budget 2026
- Suppression de la répartition du produit des concessions de cimetière
- Demande de subvention au SDESM – éclairage public 2027
- Modification du contrat de location de salle – suppression des cautions
- Demande de subvention à la Région au titre du fonds d'urgence canicule
- Convention d'occupation domaniale pour l'hébergement de relais pour le télérelevé des compteurs d'eau
- Désignation d'un référent déontologue mutualisé pour les élus

Inscriptions sur les listes électorales

Afin de pouvoir participer aux prochains scrutins, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2027

Qui doit s'inscrire ?

- Les jeunes atteignant 18 ans (inscription automatique si le recensement citoyen a été effectué à 16 ans).
- Les personnes ayant déménagé ou changé d'adresse.
- Les citoyens n'ayant encore jamais procédé à leur inscription.
- Les ressortissants de l'Union européenne résidant en France qui souhaitent voter aux élections municipales et européennes.

Comment s'inscrire ?

- En ligne : via le site www.service-public.fr
- En mairie : avec une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile.

Jusqu'à quelle date ?

Pour voter à l'élection présidentielle de 2027, la date limite d'inscription est fixée au **vendredi 12 mars 2027 pour le 1er tour**.

A noter : Élection Présidentielle les 18 avril et 2 mai 2027

ANIMAUX PERDUS OU TROUVÉS : LES BONS RÉFLEXES

GROUPE SACPA

Un animal errant ou perdu sur la commune ? Le Groupe SACPA, qui assure le service de fourrière animale, rappelle les modalités de prise en charge et de restitution des animaux.

Les propriétaires peuvent récupérer leur animal au centre animalier de Chailly-en-Brie (1913 route du Poirier Gendarme - ☎01.64.75.49.74 ✉chaillyenbrie@sacpa.fr). Depuis le 1er janvier 2026, le forfait fourrière est de 117€ TTC. Des frais complémentaires peuvent s'ajouter, notamment pour l'identification électronique (90€), la visite vétérinaire obligatoire et les éventuels jours de garde supplémentaires.

Vous avez perdu ou trouvé un animal ? Le site www.vigipets.fr permet de déclarer sa disparition ou sa découverte afin de faciliter les retrouvailles. Un rappel important : tout animal doit être identifié (puce électronique ou tatouage). La non-reprise d'un animal placé en fourrière constitue un abandon, passible de sanctions pouvant atteindre la somme de 45 000€ d'amende et 3 ans d'emprisonnement.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

26 NOV

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

COLLECTE SUR RDV
RÉSERVER AU 01.60.43.51.96
OU SUR WWW.SIETREM.FR

COLLECTE DU VERRE

16 NOV | 30 NOV | 14 DEC | 28 DEC

Rejoignez-nous sur WhatsApp

N'oubliez pas de vous inscrire à la chaîne WhatsApp officielle de la mairie de Guermantes.

LETTRE D'INFORMATION

N'oubliez pas de vous inscrire à la newsletter de Guermantes sur www.guermantes.fr

DÉMARCHAGE POUR LES ÉTRENNES

SIETREM

Le SIETREM vous rappelle que le démarchage pour les étrennes (vente de calendriers…) par des personnes qui prétendent appartenir à un service de propreté ou de collecte est une initiative strictement personnelle, non encadrée par le syndicat. Cette démarche n'est ni réglementaire, ni contractuelle. Cette pratique relève d'une coutume qui dépend du libre arbitre de chacun.

Attention néanmoins aux faux démarcheurs et aux vols par ruse qui sont signalés chaque année. En cas de démarchage malveillant ou insistant, nous vous invitons à alerter les services de police.

ETAT CIVIL

Naissancse :

- Maëlya ROFIDAL le 30 août
- Lucas ODOYER le 21 octobre